

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – COMMUNE DE CABANNES**

**Séance du 08 Mars 2023**

**Nombre de Membres en exercice : 27**

**Nombre de Membres présents : 23**

**Nombre de suffrages exprimés : 27**

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

**L'an deux mil vingt trois**

**Et le huit mars**

**A dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles MOURGUES.

**Date de la convocation :**

02/03/2023

**Date d'affichage :**

02/03/2023

Présents

J. HAAS-FALANGA – C. ONTIVEROS – S. LUCZAK – G. BARRIOL  
M. AUGIER - F. BLARQUEZ – M. NOEL-GAMET – H. JAUBERT  
P. PORTE - V. LEVEQUE – S. REBUFFAT – S. AELVOET – B. BERTRAND  
R. BENEJEAN - M. DUMAS – S. LEBELLE – J. DELCOURT – F. CHEILAN  
A. RATTIER - J. CHUECOS – A. JOUBERT – A. VASAI

**Objet de la délibération 07-2023**

Actualisation des commissions  
municipales

Excusé(s) ayant donné pouvoir

M. SOLER à F. BLARQUEZ  
J.L. CLOEZ à A. RATTIER  
N. TARLANT à F. CHEILAN  
N. LIGNY à H. JAUBERT

Absent(s) excusé(s)

*Annie VASAI a été nommé secrétaire de séance*

Rapporteur : M. Le Maire

Selon l'art. L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil, soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Ces commissions sont facultatives, temporaires ou permanentes, et peuvent être supprimées librement par le conseil municipal en cours de mandat.

Elles ne sont composées que de conseillers municipaux et leurs réunions ne sont pas publiques.

Les commissions n'émettent que des avis.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée délibérative.

La modification de la composition des commissions en cours de mandat est possible pour des motifs tirés de la bonne administration des affaires de la commune (CE 20 novembre 2013, Commune de Savigny-sur-Orge) ou dans un souci de cohérence entre les délégations et les matières traitées.

Cette modification devient **obligatoire** en cas de vacance (démission d'un membre d'une commission par exemple) et lorsque la composition n'assure plus le respect du principe de la représentation proportionnelle.

Par ailleurs, le Maire peut confier, librement et en cours de mandat, des délégations aux conseillers municipaux sans avoir à consulter le conseil municipal.

Ainsi, Mme Emma SASSI et M. Paul FARRUGIA, Conseillers municipaux au sein de la majorité municipale ont fait part de leurs démissions. Ils ont été remplacés par les suivants de liste M. Nicolas LIGNY et Mme Annie VASAI.

M. le Maire a également souhaité confier une délégation de fonction relative à l'optimisation des ressources de la collectivité à M. Patrick PORTE, conseiller municipal.

Certaines délégations, en accord avec les élus de la majorité ou sur leur demande, tout autant que pour le bon fonctionnement et la bonne cohérence entre les délégations ont été renommées et ajustées.

Ensuite, le groupe d'élus de la liste « Action et confiance pour Cabannes » a fait part, en 2022 de sa scission.

Le conseil municipal doit donc rechercher la pondération politique qui reflète le plus fidèlement la composition de l'Assemblée délibérante et qui assure à chacune des tendances représentées en son sein, la possibilité d'avoir au moins un représentant dans chaque commission, sans que les différentes tendances ne bénéficient nécessairement toujours d'un nombre de représentants strictement proportionnel au nombre de conseillers qui les composent (CE 26 septembre 2013 n° 345568).

Il est donc nécessaire de revoir les appellations et compositions des commissions municipales.

Pour rappel, la composition des commissions, que M. le Maire préside de droit, est fixée à 8 membres conformément à la délibération initiale.

La désignation des membres des commissions doit être effectuée au scrutin secret (CE 29 juin 1994, Agard, n° 120 000) sauf si le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

Afin de ne pas allonger cette séance, je soumettrai donc, dans un premier temps, au vote de l'assemblée le choix de désignation des membres des commissions municipales au scrutin public.

Ensuite, la Commission d'appel d'offre, la commission des marchés à procédure adaptée et la commission de délégation des services publics seront actualisées lors d'un prochain conseil. Comme la nomination des membres des groupes d'opposition.

Je sou mets donc au vote de l'assemblée les modifications suivantes :

- Les anciennes commissions Ressources humaines et Administration générale ainsi que Développement économique et Emploi sont supprimées.

Il vous est proposé de constituer les commissions comme suit :



COMMISSIONS	MEMBRES A DESIGNER
Travaux et services techniques, ressources énergétiques	Christian ONTIVEROS, Guillaume BARRIOL, Frédéric BLARQUEZ, Steve LABELLE, Nicolas LIGNY, Jérôme DELCOURT, François CHEILAN, André RATTIER
Affaires scolaires, enfance, jeunesse, restaurant municipal, CLSH et colonie d'Auroux	Sandra LUCZAK, Richard BENEJEAN, Sandrine REBUFFAT, Marie DUMAS, Maggie SOLER, Joséphine CHUECOS, Jean-Louis CLOEZ, François CHEILAN
Services financiers et commande publique, outils et transition numérique	Hugo JAUBERT, Patrick PORTE, Sandrine REBUFFAT, Frédéric BLARQUEZ, Sandra LUCZAK, Christian ONTIVEROS, Jean-Louis CLOEZ, François CHEILAN
Urbanisme, gestion du patrimoine immobilier, développement économique et grands projets	Guillaume BARRIOL, Sandrine REBUFFAT, Manon NOEL-GAMET, Hugo JAUBERT, Christian ONTIVEROS, Vincent LEVEQUE, Jean-Louis CLOEZ, François CHEILAN
Action sociale, bel âge et animations seniors, logements sociaux, jumelage et emploi	Marlène AUGIER, Annie VASAI, Marie DUMAS, Sandrine AELVOET, Bettina BERTRAND, Steve LABELLE, André RATTIER, François CHEILAN
Vie associative, fêtes et cérémonies, sport	Frédéric BLARQUEZ, Richard BENEJEAN, Hugo JAUBERT, Maggie SOLER, Marie DUMAS, Josiane HAAS-FALANGA, André RATTIER, Alain JOUBERT
Agriculture et environnement	Manon NOEL-GAMET, Vincent LEVEQUE, Hugo JAUBERT, Patrick PORTE, Josiane HAAS-FALANGA, Jérôme DELCOURT, Alain JOUBERT, André RATTIER
Sécurité publique, civile et sanitaire et plan communal de sauvegarde	Bettina BERTRAND, Frédéric BLARQUEZ, Sandrine AELVOET, Steve LABELLE, Christian ONTIVEROS, Nicolas LIGNY, André RATTIER, Alain JOUBERT

## PROJET DE DÉLIBÉRATION

### **Le Conseil Municipal,**

Entendu l'exposé du rapporteur,

**Vu** les art. L 2121-21 et L 2121-22 du Code général de la fonction publique,

**Vu** la délibération 93-2020 du 15 décembre 2020,

**Vu** la démission de Mme SASSI et M. FARRUGIA,

**Et après en avoir délibéré,**

### **DÉCIDE**

**Article 1 : D'APPROUVER** la désignation des membres des commissions par un vote au scrutin public.

**Article 2 : D'APPROUVER** la suppression des commissions Ressources humaines et Affaires générales ainsi que Développement économique et Emploi.

**Article 3 : D'APPROUVER** la composition des commissions municipales et de désigner les membres comme suit :

COMMISSIONS	MEMBRES A DESIGNER
Travaux et services techniques, ressources énergétiques	Christian ONTIVEROS, Guillaume BARRIOL, Frédéric BLARQUEZ, Steve LABELLE, Nicolas LIGNY, Jérôme DELCOURT, François CHEILAN, André RATTIER
Affaires scolaires, enfance, jeunesse, restaurant municipal, CLSH et colonie d'Auroux	Sandra LUCZAK, Richard BENEJEAN, Sandrine REBUFFAT, Marie DUMAS, Maggie SOLER, Joséphine CHUECOS, Jean-Louis CLOEZ, François CHEILAN
Services financiers et commande publique, outils et transition numérique	Hugo JAUBERT, Patrick PORTE, Sandrine REBUFFAT, Frédéric BLARQUEZ, Sandra LUCZAK, Christian ONTIVEROS, Jean-Louis CLOEZ, François CHEILAN
Urbanisme, gestion du patrimoine immobilier, développement économique et grands projets	Guillaume BARRIOL, Sandrine REBUFFAT, Manon NOEL-GAMET, Hugo JAUBERT, Christian ONTIVEROS, Vincent LEVEQUE, Jean-Louis CLOEZ, François CHEILAN
Action sociale, bel âge et animations seniors, logements sociaux, jumelage et emploi	Marlène AUGIER, Annie VASAI, Marie DUMAS, Sandrine AELVOET, Bettina BERTRAND, Steve LABELLE, André RATTIER, François CHEILAN
Vie associative, fêtes et cérémonies, sport	Frédéric BLARQUEZ, Richard BENEJEAN, Hugo JAUBERT, Maggie SOLER, Marie DUMAS, Josiane HAAS-FALANGA, André RATTIER, Alain JOUBERT
Agriculture et environnement	Manon NOEL-GAMET, Vincent LEVEQUE, Hugo JAUBERT, Patrick PORTE, Josiane HAAS-FALANGA, Jérôme DELCOURT, Alain JOUBERT, André RATTIER
Sécurités publique, civile et sanitaire et plan communal de sauvegarde	Bettina BERTRAND, Frédéric BLARQUEZ, Sandrine AELVOET, Steve LABELLE, Christian ONTIVEROS, Nicolas LIGNY, André RATTIER, Alain JOUBERT

**VOTE**

**Pour** : G. MOURGUES - J. HAAS-FALANGA - C. ONTIVEROS - S. LUCZAK - G. BARRIOL - M. AUGIER  
 F. BLARQUEZ - M. NOEL-GAMET - H. JAUBERT - P. PORTE - V. LEVEQUE - S. REBUFFAT - S. AELVOET  
 B. BERTRAND - R. BENEJEAN - M. DUMAS - S. LABELLE - J. DELCOURT - F. CHEILAN - A. RATTIER  
 J. CHUECOS - M. SOLER - J.L. CLOEZ - N. TARLANT - A. JOUBERT - N. LIGNY - A. VASAI

**Contre** : 0

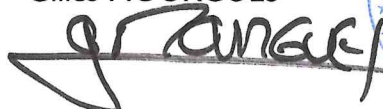
**Abstention** : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Gilles MOURGUES




La secrétaire de séance,

